

## Frais pour activités de réception ou d'accueil

Paragraphe 21 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2)  
Divulguation des renseignements relatifs aux dépenses

Exercice financier : 2018-2019  
Trimestre : juillet à septembre

Description de l'activité	Date	Nombre de personnes prévues	Coût de l'activité
25 ans de services	2018-07-04	6	125,00 \$
Départ à la retraite	2018-07-04	9	147,49 \$
Départ à la retraite	2018-07-05	32	125,00 \$
Départ à la retraite	2018-07-11	n/d	150,00 \$
Départ à la retraite	2018-07-17	n/d	108,01 \$
Départ à la retraite	2018-07-19	22	124,47 \$
Départ à la retraite	2018-07-19	22	126,77 \$
Départ à la retraite	2018-07-20	50	98,99 \$
Départ à la retraite	2018-07-23	15	150,00 \$
Départ à la retraite	2018-07-23	15	150,00 \$
Départ à la retraite	2018-08-02	30	150,00 \$
100e Conférence pour l'harmonisation des lois du Canada	2018-08-12	95	27 642,61 \$
Départ à la retraite	2018-09-06	14	111,75 \$
25 ans de services	2018-09-07	3	125,00 \$

Description de l'activité	Date	Nombre de personnes prévues	Coût de l'activité
Rencontre de la sous-ministre associée de la Direction générale des services de justice avec son personnel pour la rentrée 2018	2018-09-19	180	317,84 \$
Départ à la retraite	2018-09-27	60	150,00 \$
25 ans de services de 2 personnes	2018-09-28	12	154,70 \$

Informations complémentaires

Les données incluent le Fonds Accès Justice, le Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels ainsi que le Fonds des registres et excluent les tribunaux à qui des services de soutien sont fournis et le Conseil de la magistrature. Données comptabilisées au 30 septembre 2018. Elles peuvent faire l'objet d'une modification au prochain trimestre.